

MANUEL D'INSTRUCTION **ECLAIRAGE VIDEO I-TORCH BLACKSTAR BS30**



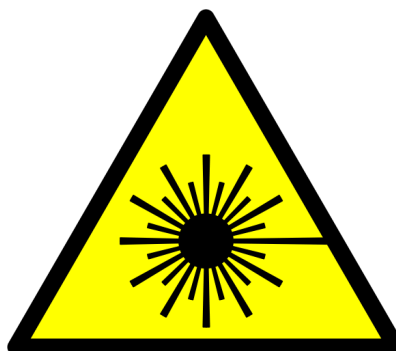
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Intensité lumineuse en éclairage photo-vidéo: 3000 lumens en lumière blanche
- IRC (Indice de rendu des Couleurs): 90
- Autonomie: environ 50 minutes à puissance maximale (8 heures en mode flash)
- Fermeture du compartiment batterie par double joint torique
- Angle de couverture éclairage vidéo: 110 ° sous l'eau (160° en terrestre)
- Profondeur d'utilisation: 100 mètres
- Soupape de surpression.
- Modes d'éclairage: 3 modes en lumière blanche photo vidéo (100%, 50%/25%), 2 modes en lumière rouge (100% et 40%), 1 mode UV-bleu 1 mode S.O.S
- Remote control (variation de puissance à distance) possible par télécommande et liaison fibre optique
- Type de Leds: 1 LED blanche COB D22mm, 2 LEDS rouges XP-E, 4 Led UV, 2 Led bleues
- Alimentation: 2 batteries rechargeable 3400mAh 4.2V.
- Voyant lumineux d' affichage autonomie restante
- Matériau: tête aluminium, corps en P.O.M
- Couleur: vert anodisé avec corps noir
- Dimensions: Longueur: 122.5 mm, Diamètre bulbe: 56mm
- Poids: 350 grammes (avec batterie, support YS et dragonne)



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER LE FAISCEAU LUMINEUX ET PARTICULIEREMENT LE FAISCEAU DU MODE UV. Les rayons UV sont très dangereux pour la vision humaine et peuvent causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



PREMIERE CHARGE DES BATTERIES ET MISE EN PLACE

Il est très important de bien recharger au maximum les batteries avant la toute première utilisation.

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Insérer les 2 batteries en respectant les polarités.
- 3) Refermer le couvercle en alignant le détrompeur de la tête avec la rainure du couvercle arrière de batterie. Puis serrer la tête jusqu'en butée sans forcer.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon fonctionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, vérifier que les batteries sont dans le bon sens.

FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour accroître la sécurité et éviter les allumages intempestifs, la I-Torch BS30 dispose de la toute dernière génération d'allumage sécurisé.

ALLUMAGE / DEVERROUILLAGE (Mode Standby):

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond et presser l'interrupteur 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes. L'indicateur de témoin de charge de la batterie s'allume alors.

EXTINCTION / VERROUILLAGE:

Après une période d'inutilisation de 15 minutes (en mode standby), l'éclairage s'éteint tout seul. En pressant l'interrupteur 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes, l'éclairage s'éteint et l'indicateur de témoin de charge de la batterie s'éteint alors.

N.B: La puissance par défaut à l'allumage est le mode 100% (puissance maximum).

CYCLE 1 :

Pour commencer à utiliser les différents modes d'éclairage, lorsque la torche est en mode "standby", presser le bouton pendant 1 seconde pour allumer les LEDS.

Lorsque l'éclairage s'allume, la puissance par défaut est celle à 100% en lumière blanche (3000 lumens).

Pour changer de mode d'éclairage, appuyer simplement sur l'interrupteur une fois celui ci allumé.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche à 100%
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 75%
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 50%
- Quatrième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 25%
- Cinquième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 100%
- Sixième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 50%
- Septième appui sur l'interrupteur: début d'un nouveau cycle (lumière blanche à 100%)

CYCLE 2 :

Lorsque la lampe est en mode standby, presser l'interrupteur pendant environ 3 secondes pour allumer la lampe et basculer en mode U.V. La lampe s'allume d'abord en lumière blanche puis, tout en maintenant pressé le bouton, elle bascule en mode UV.

- Premier appui sur l'interrupteur (pendant 3 secondes): Mode U.V
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en mode S.O.S , signal de détresse international.
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en mode U.V

INDICATEUR LUMINEUX DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch est pourvu d'un témoin lumineux d'état de charge de batterie. Le témoin lumineux est situé sur le pourtour de l'interrupteur.

- Témoin vert: l'autonomie restante est comprise entre 70% et 100%
- Témoin jaune-orange: l'autonomie restante est comprise entre 40% et 70%
- Témoin rouge: l'autonomie restante est comprise entre 15% et 40%
- Témoin rouge clignotant: l'autonomie restante est comprise entre 1% et 15%



ENTRETIEN DES BATTERIES

- 1) Les accumulateurs Lithium Ion 18650 doivent être chargés complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est en charge, le voyant témoin de charge du chargeur est rouge
- 3) Lorsque la batterie est chargée, le voyant témoin de charge du chargeur passe au vert.
- 4) Enlever systématiquement les batteries de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.
- 5) Ne stockez jamais une batterie vide pendant de trop longues périodes afin d'éviter sa détérioration. Il convient de recharger les batteries à mi capacité avant un stockage prolongé de plusieurs semaines. Le stockage des batteries à pleine charge diminue également sa durée de vie de la batterie. Si une nouvelle batterie est stockée à une autonomie restante trop faible, celle-ci sera inutilisable après quelques mois d'utilisation.
Il est recommandé pour un stockage prolongé de charger la batterie au maximum puis de la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. Pour réaliser cette opération, il suffit d'allumer l'éclairage LED à pleine puissance puis d'immerger l'ensemble dans une bassine remplie d'eau pendant 20 minutes pour éviter la surchauffe de l'ensemble. Renouveler l'opération tous les mois pour éviter la décharge naturelle de la batterie.

Stockez l'éclairage dans un endroit frais.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est en dessous de 3.2 Volts. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée (non pris sous garantie).



ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer. Les joints ne doivent pas être vrillés pour ne pas favoriser une entrée d'eau (annulation de la garantie).
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les regraisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.
- 8) Pour un stockage prolongé, chargez la batterie au maximum puis la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. (Lire la procédure dans la section « Chargeur »). Renouveler cette procédure tous les mois.
- 9) La partie avant de l'éclairage est un élément sensible aux chocs. Une chute sur un sol dur peut provoquer la déformation de la tête et la casse de la vitre avant au niveau de sa périphérie.
- 10) Vérifier le bon état des contacts au niveau du couvercle de batterie. Avec le temps, une fine pellicule d'oxydation peut se former sur l'extrémité du couvercle empêchant la bonne transmission de la puissance de la batterie à l'électronique. Dans ce cas, vous pouvez enlever cette pellicule en mettant en contact cette surface à nettoyer sur le côté vert d'une éponge et en faisant tourner le couvercle sur lui-même.

SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite I-Torch BS30 sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Les batteries sont garanties 3 mois. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

ASSURANCE

Il est vivement recommandé d'assurer votre matériel photo vidéo pour le couvrir d'une perte accidentelle ou d'une noyade. La garantie constructeur couvre les défauts de fabrication mais pas les négligences de l'utilisateur. Une assurance complémentaire est donc indispensable pour une pratique sereine de votre loisir.

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par email : contact@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

